Berne, le 28 septembre 2012

Communiqué

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux est satisfait au terme de la session d'automne

PA 14-17 : un pas important pour l'avenir de l'agriculture grâce au PLR et son conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux tire un bilan positif de cette session d'automne, durant laquelle des progrès importants ont pu être réalisés, tout particulièrement en matière d'agriculture – par amour de la Suisse.

Les principaux succès du groupe parlementaire LR sont:

- Agriculture. Les libéraux-radicaux saluent le fait que la majorité des points de la politique agricole 2014-2017 (PA 14-17) du conseiller fédéral Johann Schneider- Ammann ait été soutenue par le Conseil national. Une des évolutions principale est l'amélioration des paiements directs, la logique de subvention est abandonnée au profit d'une distribution en fonction de la surface herbagère. Cependant, la PA 14-17 reste une réforme modérée. Autrement dit, les paysans qui jouent un rôle important pour notre pays continueront de recevoir environ 3,7 milliards de francs de prestations de soutien.
- Révision de la loi sur l'asile. Le PLR est satisfait du résultat de la révision de la loi sur l'asile dans laquelle il est parvenu à faire valoir ses propositions. La Chambre des cantons s'est prononcée pour que le Conseil fédéral puisse tester de nouvelles procédures en matière d'asile, cela même en dehors du cadre légal. Les parlementaires ont insisté pour inscrire cette possibilité dans le volet urgent de la révision de la loi sur l'asile. Les mesures adoptées ne suffiront pas à résoudre le chaos de l'asile du jour au lendemain. Néanmoins, elles permettront d'apporter des améliorations ciblées.
- **Gripen.** Le parti libéral-radical souhaite une armée forte, y compris sa flotte aérienne. Pour cette raison, les nouveaux avions doivent pouvoir passer la rampe du référendum. C'est pourquoi le PLR attend des réponses rapides aux nombreuses questions encore ouvertes, avant de pouvoir se prononcer sur le projet Gripen. Une lettre commune des partis bourgeois, PLR, PDC, PBD et Verts libéraux a été adressée à la présidente de la Confédération avec la requête expresse de fournir des réponses.
- **Garde partagée.** Désormais la garde conjointe sera la norme appliquée, peu importe l'état civil des parents. Ce choix profite avant tout au bien-être de l'enfant. En même temps, elle permet de faire avancer l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de la société. Cette évolution réjouit le parti libéral-radical.

Contacts:

Ignazio Cassis, conseiller national et vice-président du groupe parlementaire du PLR, 079 318 20 30
Gabi Huber, conseillère nationale et présidente du groupe parlementaire du PLR, 076 331 86 88
Philipp Müller, conseiller national et président du PLR, 079 330 20 79
Felix Gutzwiller, conseiller aux Etat et vice-président du groupe parlementaire du PLR, 079 419 32 55
Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63
Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41